

CIL VILLETTÉ-PAUL BERT

« Vivre notre quartier »

Maison de quartier

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier, le mardi 14 mai 2019 à 20h

Etaient présents :

Mesdames, Messieurs Noëlle Balassa, Christine Bouchekoura, Florent Boyer, Michel Catheland, Bernard Conus, Sylvine Guillon, Bernadette Lebeau, Josyane Locatelli, Jean-Mehdi Loukili, Marie-France Lutin, Elisabeth Maurin, Odile Meunier, Geneviève Nicolas, Bernard Pichon, Marie-Claude Roustand, Martine Vivant, Maritza Yégavian.

Excusés : Mesdames, Messieurs Ghislaine Anding, Eliane Bartoli, Sylvie Dubois, Georges Guillier, Michel Lirola, Jean-Claude Midol.

1 – Report de l’Assemblée Générale statutaire annuelle de juin à décembre.

Après un échange de points de vue sur la question lors du conseil d’administration du vendredi 3 mai 2019, il a été décidé, précise le Président, que désormais l’assemblée générale statutaire annuelle du CIL aura lieu, non plus en juin, mais en décembre afin qu’elle vienne au terme de l’année civile. En cette année 2019, elle aura donc lieu **le lundi 16 décembre à 19h** à la Maison de Quartier. Nous la préparerons lors d’un Conseil d’Administration à l’automne.

Une personne de l’assistance demande pourquoi le lundi et pas le mardi. Nous maintenons le lundi car il y a souvent un conseil d’arrondissement du 3^{ème} le mardi. Si nous voulons que des élus soient présents à cette assemblée générale, il vaut mieux la faire le lundi.

2 – Redressement de la rue Maurice Flandin et esplanade Mandela.

a) Rappel du compte-rendu de notre réunion mensuelle du mardi 12 mars (Point 6), concernant le suivi de la réunion du 12 février au cours de laquelle nous avions accueilli Madame Panassier et MM Peiser et Boyron.

« Monsieur Boyron a fourni les renseignements suivants : d’ici 2020, la rue Flandin va être redressée afin de libérer l’espace central de la circulation et du stationnement. Elle sera requalifiée en lien notamment avec l’opération de construction de bureaux du groupe Orange. Le projet d’aménagement prévoit :

- le réaménagement de la rue Flandin avec création de 2 bandes cyclables, des trottoirs plus larges et ombragés
- l’aménagement provisoire de l’espace central
- la création d’un parvis piéton ombragé accueillant une station Velov’ à l’angle de la rue Kimmerling

Les essences d’arbres plantées seront celles du projet Lyon Part-Dieu : gingko biloba, févier d’Amérique, poirier de Chine, pins sylvestres.

Monsieur Boyron précise enfin : « Les travaux commencent ce mois-ci et concernent d'abord le dévoiement des réseaux, puis à partir d'avril, le réaménagement de la rue Flandin. Tout devrait être terminé en mars 2020. Le coût estimé à 5,1 millions d'euros est pris en charge dans le cadre d'un Projet urbain partenarial (PUP) auquel participe la Ville, la Métropole et Orange. ».

Une concertation sera engagée au printemps, pour son l'aménagement ultérieur (1): activités sportives, ... Les travaux de voirie seront achevés début 2020. »

(N.B. : Monsieur Boyron évoque là la période 2020 - 2024/25)

b) Cette concertation évoquée par Monsieur Boyron se concrétisera par une réunion d'information et d'échanges **ce lundi 20 mai à 18h30** aux Archives départementales.

Messieurs Pichon et Loukili y représenteront notre CIL. (**Voir en pièce jointe le flyer d'invitation à cette réunion**). Ils ont déjà assisté à la réunion préparatoire du 30 avril dernier, proposée par Madame Laurence Masoni, Architecte DE, du « Collectif Pourquoi Pas !? ».

Dans le courriel d'invitation, cette dame avait précisé (extraits : « Nous sommes co-traitants du groupement Initial Consultants / Itinéraire Bis / Collectif Pourquoi pas!? / Oùesk en charge de la mission de programmation et concertation pour le projet concernant l'Esplanade Nelson Mandela. Nous avons eu votre contact de la part de la SPL Lyon Part-Dieu afin d'échanger sur ce projet (attentes,...).

(...) Souhaitant rencontrer certains acteurs du quartier en amont de la réunion publique du 20 mai, nous organisons une rencontre conjointe avec le CIL Dauphiné que nous avons fixé avec Roland Lantermet au mardi 30 à 14h. (...). Nous nous donnons rdv au pied des Archives Départementales pour une bonne heure, avec une déambulation autour du site de projet et des premiers échanges sur votre perception de l'espace et vos attentes... etc...»).

Il est rappelé à l'ensemble des participants que cette réunion est ouverte à l'ensemble des habitants du quartier et qu'ils peuvent y aller à titre individuel.

3 – Le CICA du lundi 17 juin prochain .

Rappel du compte-rendu de notre réunion mensuelle du mardi 9 avril 2019 (Point 3)

« Jean-Mehdi Loukili a représenté le CIL à la réunion **du lundi 8 avril** en Mairie d'Arrondissement pour préparer le CICA du lundi 17 juin

Il précise qu'ont été retenus les sujets suivants (un thème unique ne permettait pas de faire à lui seul un CICA) :

- Le stationnement payant dans l'arrondissement,
- L'esplanade Mandela (actualité/perspectives),
- Composteurs et jardins partagés dans le 3ème.

Jean-Mehdi insiste sur le fait qu'il s'agit de propositions qui doivent être validées par la Maire du 3^{ème}.

Le prochain CICA aura donc lieu le 17 juin 2019 à 18h00 avant le Conseil d'Arrondissement.
Les contributions devront être adressées au plus tard **le 27 mai 2019** (à cause du pont de l'ascension).

Bernard Pichon suggère que nous nous centrions que le deuxième sujet (L'esplanade Mandela).

La réunion du lundi 20 mai (sus-évoquée) revêt donc une grande importance. »

Seulement deux sujets ont été retenus par la mairie :

- Le stationnement payant dans l'arrondissement,
- Composteurs et jardins partagés dans le 3ème.

Au vu des nombreuses contributions sur le stationnement payant, que les composteurs et jardins partagés dans le 3^{ème} ne font pas partie des compétences du Cil et que d'autres associations sont plus à même de faire des contributions sur ce sujet (par exemple l'association les coccinelles de Sans-Souci, Ferran'terre...). Le Cil ne fera pas de contribution pour ce CICA.

4 – Le week-end des 15 et 16 juin . . . et le samedi 29 juin.

Concernant le samedi 15 juin, on relira l'extrait de l'entretien que Madame Marjorie Pesqué, nouvelle présidente de l'association des commerçants et artisans de Villette-Paul-Bert (ACAVPB). avait accordé au Progrès (cf l'édition du 21 avril 2019)

... / ... « Quels sont vos projets ?

« Redonner une nouvelle vie au quartier et relancer une dynamique commerciale pour fixer et développer la clientèle. Cela commencera par l'installation, place Sainte-Anne, **un samedi de juin (1)**, d'une mini-ferme avec des animaux de basse-cour, pour les faire découvrir aux enfants, dans une ambiance de fête, et remettre un peu de nature en ville. Nous modernisons aussi notre communication, via les réseaux sociaux. Ainsi la clientèle pourra recevoir sur son portable, à son gré, l'information des nouveautés de chaque commerce ou artisanat. Et nous travaillons à redonner tout son lustre à la fête des lumières. Et bien d'autres idées qu'il faut laisser prendre corps. » ... / ...

Rappel du compte-rendu de notre réunion mensuelle du mardi 9 avril 2019 (Point 1)

« Notre président accueille **Madame Marjorie Pesque**, nouvelle présidente de l'association des commerçants-artisans de Villette-Paul Bert.

- **Madame Pesque** se présente. Elle tient le magasin Badoum, (Jouets) 230, rue Paul Bert. contact@badoum-jouets.fr Elle nous parle de l'organisation par son association de la journée d'animation du **samedi 15 juin** sur la place Sainte-Anne . Ce jour-là de 10 à 17/18h - sera installée une mini-ferme par des professionnels... avec le souci du respect des animaux. Activités festives prévues : barbe à papa, crêpes ; les deux cafés de la place seront ouverts. L'association des commerçants a confié le soin de l'organisation de cette journée à une entreprise d'événementiel..

Le dimanche 16 juin, rue Etienne Richerand et place Sainte-Anne, se déroulera le vide-grenier de l'Ecole de la Rize.

- **Madame Pesque** dit son désir de beaucoup communiquer sur les activités des commerçants du quartier et tout particulièrement par les réseaux sociaux.

- Elle précise enfin que plusieurs commerces vont en remplacer d'autres : la papeterie à la place de la pharmacie (angle rues Paul-Bert-Flandin) ; installation du « Coq et la Mule » - à côté de l'Intermarché... ou Muchacha (orthographe non garantie) à la place de la croissanterie...

Bernard Pichon rappelle que le CIL – comme il le fit parfois par le passé - est disposé à participer financièrement à un projet d'animation de l'association des commerçants. **Madame Pesque** en prend acte. »

Jean-Mehdi Loukili a sollicité Madame Pesqué pour que le Cil puisse tenir un stand afin de mieux nous faire connaître **pendant cette journée du samedi 15 juin**. A l'heure actuelle, l'association est en attente des autorisations de la mairie pour organiser son événement.

De même, le CIL sera convié à tenir un stand lors de la Porte Ouverte de la Maison de Quartier **le samedi 29 juin**.

5 – Rue Baraban, fin du chantier de La Charade.

Nous nous réjouissons de ce que ce chantier s'achève et saluons l'installation de la nouvelle Madone à l'angle Paul-Bert-Baraban, œuvre d'une artiste tourangelle, Mme Christine Onillon.

Jean-Mehdi Loukili est intervenu auprès de Monsieur Peiser, adjoint en charge des Déplacements, de la Voirie et des Projets urbains auprès de Madame le Maire du 3ème arrdt. afin que la remise en état des trottoirs à l'angle des rues Baraban-Paul Bert soit accélérée.

6 – Le nœud ferroviaire de Lyon.

On trouvera en document annexé à ce compte-rendu la participation du Cil au débat public qui se déroule du 11 avril au 11 juillet 2019.

On consultera aussi avec intérêt sur ce sujet les liens suivants :

<https://www.sncf-reseau.fr/fr/projets-chantiers-ferroviaires/modernisation/le-role-strategique-du-noeud-ferroviaire-lyonnais>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/noeud-ferroviaire-lyon-debat-est-lance-1653268.html>

<https://c.leprogres.fr/rhone-69-edition-lyon-metropole/2019/05/20/saturation-des-gares-a-lyon-les-quatre-pistes-pour-fluidifier-le-traffic>

7 – Divers.

a) - Nous prenons acte de ce qu'a été mise en place à Lyon une réglementation concernant les trottinettes électriques, dite "charte symbolique de bonne conduite".

Voir cette charte à :

<https://c.leprogres.fr/rhone-69-edition-lyon-metropole/2019/05/16/trottinettes-des-zones-de-stationnement-devraient-etre-rapidement-mises-en-place>

b) – A propos du triste état de l'espace végétalisé à la sortie est de la gare de La Part-Dieu.

Rappel du point 6 du compte-rendu de notre réunion mensuelle du 9 avril dernier:

« Josyane Locatelli déplore que les jardinières qui se trouvent en ce lieu ne soient pas entretenues du tout et que cette sortie de la gare soit dans un état déplorable, ce qui est d'autant plus criant que la place de Francfort vient d'être joliment réaménagée.

Elle ira, en compagnie de Jean-Mehdi Loukili prendre des photos de cet espace et, après, le CIL adressera un courrier à Madame le Maire du 3ème pour que ce lieu soit « rafraîchi » et qu'on retrouve les belles jardinières d'antan. « En mémoire de la Rize, nous pourrions évoquer la mémoire du quartier, dans le cadre de la remise en état du site », ajoute Bernard Pichon. »

Josyane Locateli et Jean-mehdi LOUKILI se sont rendus sur site pour prendre ces photos et recenser l'état de cet espace vert. Effectivement, il est vraiment dans un état déplorable (nombreux arbres coupés, plantes mortes encore sur pieds, nombreux trous de rongeurs...). Il sera très prochainement envoyé un courrier à Madame le Maire du 3ème et à l'élu du 3ème en charge des espaces verts (Madame Lucie Briate) pour leur demander une remise en état très rapide des jardinières.

c) – Une personne présente déplore le triste état du mini-espace vert qui se trouve à côté du point-accueil de la rue Etienne Richerand le long de l' EHPAD La Villette d' Or.

Nous en prenons acte. Le Cil déplore toujours l' état de propreté des trottoirs du quartier qui sont toujours aussi sales. Un mail du Cil sera envoyé aux responsables de la propreté à la Métropole pour lui signaler ce problème.

d) – Mauvaise visibilité angle Charial-Turbil.

Extrait d'un courriel de Jean-Mehdi Loukili adressé le mercredi 17 avril à Monsieur Peiser :

« - La présence d'un silo à verre à l'angle de la Rue Antoine Charial - Rue Turbil qui masque le passage clouté qui se trouve au début de la rue Turbil (sens nord-sud). Le piéton découvre au dernier moment s'il y a ou pas une voiture qui arrive à sa gauche et inversement l'automobiliste lui voit au dernier moment à sa droite qu'un piéton s'est engagé ou pas sur ce passage clouté. Il ne s'agit pas d'un problème de vitesse mais vraiment de vision (angle mort). Pour éviter ce phénomène et pour répondre à la demande des habitants du quartier, nous demandons le déplacement du silo à verre, voir également du silo à vêtement qui se trouve à côté. »

Réponse de Monsieur Peiser le samedi 27 avril:

« Bonjour, Merci pour votre signalement. Je regarde ce qui peut être fait avec les services de la voirie. Avec mes cordiales salutations. »

e) Information donnée par Monsieur Florent Boyer.

Monsieur Boyer nous informe de la prochaine réalisation d'un projet privé dont il a l'initiative, à savoir l'implantation de 33 plantes devant 3 numéros différents de rue à l'angle des rues Riboud / Flandin.

Michel CATHELAND, Secrétaire, le mardi 21 mai 2019

**La prochaine réunion mensuelle du C.I.L. se tiendra à la maison de Quartier
le mardi 11 juin 2019, à 20h.**